



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Iraq

Question au Gouvernement n° 291

Texte de la question

IRAK

M. le président. La parole est à M. Jacques Brunhes, pour le groupe des député-e-s communistes et républicains.

M. Jacques Brunhes. Les Etats-Unis accélèrent les préparatifs de guerre en Irak,...

M. François Goulard. Et que disiez-vous quand il s'agissait autrefois de l'Afghanistan ?

M. Jacques Brunhes. ... comme en témoigne l'envoi de près de 120 000 militaires dans la région, qui ne sont pas là, pour reprendre l'expression réaliste du président de notre assemblée, ce matin, sur les ondes, « pour cultiver des fraises ».

M. Guy Teissier. Parlez-nous plutôt de la Corée du Nord !

M. Jacques Brunhes. L'inquiétude grandit alors même que l'opinion publique en France, en Europe et ailleurs est massivement hostile à une guerre dont les conséquences seraient incalculables pour l'Irak, déjà exsangue, mais aussi pour la région et pour le monde.

M. François Goulard. Allez donc en Corée du Nord !

M. Jacques Brunhes. Jusqu'à présent, la France a été active dans la recherche d'une solution conforme au droit international.

Or, mardi dernier, lors des vœux aux armées, le Président de la République a laissé entendre que le conflit serait inévitable et suggéré que la France pourrait s'y associer. Un quotidien écrit même ce matin que « l'état-major se prépare doucement à attendre les directives à l'éventualité d'une guerre en Irak ». Le ministre des affaires étrangères a indiqué ce matin en commission : « Le recours à la force peut être utile dans certains cas. »

Les ambiguïtés persistent donc, ce qui ne permet pas d'apaiser nos craintes. Il ne suffit pas, monsieur le Premier ministre, de retarder la guerre, il faut l'empêcher. La mission des inspecteurs, qui se déroule sans entrave et n'a trouvé aucune trace d'armes de destruction massive, doit se prolonger, comme le préconise M. El-Baradei.

Mais, chacun le sait, les Etats-Unis, contrairement à toutes les règles internationales, visent non seulement à déloger le dictateur Hussein, mais aussi et surtout à contrôler les richesses pétrolières de ce pays. Dans cette logique, tout leur sera prétexte pour intervenir, y compris sous le couvert d'une prétendue légitimité juridique. Dans ce contexte, monsieur le Premier ministre, nous demandons que la France dise clairement : un, qu'elle est opposée à la guerre ; deux, qu'elle le confirme à travers un débat parlementaire suivi d'un vote pour ou contre la guerre (*Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et sur plusieurs bancs du groupe socialiste*) ; trois, qu'elle s'engage à exercer son droit de veto à l'ONU si les Etats-Unis persistent dans leur volonté de recourir à la force. Y êtes-vous prêt, monsieur le Premier ministre ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, face à la crise et au désordre du monde, trois qualités sont indispensables pour conduire une diplomatie : la première est le sang-froid, la deuxième la détermination et la troisième l'action. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)*

M. Jean-Paul Bacquet. Et la modestie ?

M. le ministre des affaires étrangères. La France est engagée depuis de longs mois dans un combat difficile. Inscrivant son action dans le cadre de la sécurité collective, elle a obtenu le vote à l'unanimité de la résolution 1441. Elle agit selon des principes simples, des principes forts, partagés par toute la communauté internationale. C'est la légitimité, la responsabilité et l'efficacité de l'action internationale qui sont en cause. Nous avons fait le choix d'un régime d'inspection renforcé. Jour après jour, ces inspections se déroulent dans de bonnes conditions, avec un objectif simple, là encore : obtenir le désarmement de l'Irak. Nous agissons, vous le voyez, dans un esprit d'initiative, et nous voulons faire aboutir ce processus de façon pacifique. Il n'y a pas de fatalité : ici et là, je vois trop de résignation. La guerre n'est pas écrite ! (« Ah ! » *sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

A nous de l'empêcher. C'est ce que nous faisons, jour après jour, sur la scène internationale. Nous appelons l'Irak à une coopération active car nous avons besoin, pour permettre un bon désarmement, qu'il joue tout son rôle. Nous devons soutenir les inspections, qu'elles soient menées par la CCVINU, la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations unies, ou par l'Agence internationale de l'énergie atomique. Ainsi, afin de les rendre plus efficaces, nous avons saisi le Conseil de sécurité pour que chacun des Etats qui disposent d'informations puissent les faire connaître. De même, j'ai reçu hier M. El-Baradei, et nous recevrons vendredi M. Hans Blix. La France assumera donc toutes ses responsabilités, mais elle gardera sa liberté d'action, car nous voulons aller jusqu'au bout de nos efforts de paix. C'est la contrepartie de notre statut de puissance et de l'exigence de cohérence.

Vous le voyez, les crises ouvertes sont nombreuses à travers le monde : l'Irak, la Corée du Nord, le terrorisme... Il faut s'adapter, se battre et se mobiliser. Nous comptons sur l'appui de la représentation nationale, comme sur celui de la nation tout entière. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Jacques Brunhes](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (1^{re} circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 291

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 janvier 2003